



Eve NICOLAS

enicolas@racine.eu

T. +33 (0)2 40 48 00 47

F. +33 (0)2 40 48 90 50

Barreau de Versailles (1999)

Associée du cabinet Racine

depuis 2019

IMMOBILIER - ASSURANCES - CONSTRUCTION

Eve Nicolas compte à son actif plus de 20 ans d'expérience dans le domaine du conseil et du contentieux de la construction, ainsi que de l'assurance construction.

Elle intervient auprès de grands groupes nationaux et internationaux maîtres d'ouvrages pour des opérations complexes de construction ou de rénovation. Elle possède également une compétence spécifique en matière de mise aux normes sécurité-incendie et d'accessibilité, notamment de bâtiments ERP, des projets de mutualisation et BIM (modélisation des données).

DOMAINES D'INTERVENTION

- Droit de la construction et de l'assurance construction
- Rédaction de contrats de construction et de réhabilitation
- Contentieux judiciaire et arbitral
- Gestion des réclamations d'entreprises

PARCOURS

- FIDAL
- LPA et White&Case
- Albert Caston et SCP Raffin

FORMATION

- Docteur en droit (1999)
- DESS Droit de la construction (1995)
- DEA Droit privé (1994)

LANGUES

Français / Anglais

AUTRES

- Intervenante régulière à des colloques et animations de formation en construction et assurance construction
- Participe à la rédaction de la lettre d'information Immobilier de FIDAL
- Ex-chargée de travaux dirigés en DEUG 1 et Licence de Droit